



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



Pour mémoire

- [Accueil](#)
- Les dossiers
 - [Jean Moulin, un héros de l'ombre](#)
 - [Le 50^e Anniversaire du traité de l'Élysée et les relations franco-allemandes](#)
 - [Les années noires 1940-1945](#)
 - [Les jeux olympiques : des enjeux multiples](#)
 - [Les fusillés de la Grande Guerre](#)
 - [Le Mexique, 3000 ans d'histoire](#)
 - [Le 14 Juillet, naissance d'une fête nationale](#)
 - [Les 8 mai 1945](#)
 - [1960, année de l'Afrique](#)
 - [L'appel du 18 juin 1940](#)
 - [La chute du Mur de Berlin](#)
 - [René Cassin et la Déclaration universelle des droits de l'homme](#)
 - [L'armistice du 11 novembre 1918](#)
- [À propos](#)

1960, année de l'Afrique

Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) (1905-1993)

Né à Yamoussoukro, il devient médecin, accède à la chefferie puis dirige une plantation. En 1944, il engage une campagne contre le travail forcé puis fonde en 1946 le Rassemblement démocratique africain (RDA), anticolonialiste plus qu'indépendantiste. À partir de 1950, il devient le principal interlocuteur africain des autorités françaises. Artisan, avec Gaston Defferre, de la « loi-cadre » de 1956 qui accorde aux colonies d'Afrique noire l'autonomie interne, il joue un rôle important dans la formation de la Communauté en 1958.

Félix Houphouët-Boigny et la Communauté (1958)



Images [INA](#) - Monsieur Félix Houphouët Boigny (JT 20H - 11/09/1959)

Dans cette interview, Félix Houphouët-Boigny se fait le défenseur d'une Communauté née en 1958 mais déjà fragilisée. À cette date, il fait partie (avec Gabriel Lisette, Léopold Senghor et Philibert Tsiranana) des quatre « ministres conseillers » africains nommés par le général de Gaulle. Le conseil exécutif de la Communauté se réunit six fois en 1959, d'abord pour adopter au nom de la Communauté, l'hymne national, la devise et le drapeau de la République française, puis pour tenter de définir une politique commune.

Interrogé sur les divergences des dirigeants africains, Félix Houphouët-Boigny se déclare optimiste, parlant d'indépendance, certes, mais avec le maintien de liens avec la France, seule manière selon lui d'assurer aux États africains une indépendance véritable. Pourtant, la fédération franco-africaine, fondée sur l'égalité de ses membres, dont il est partisan, ne résiste pas aux indépendances de l'année 1960. La Communauté éclate sous l'effet de forces centrifuges, encouragées par l'indépendance obtenue par plusieurs États voisins comme le Ghana, la Guinée puis le Togo et le Cameroun. Elle se disloque aussi du fait de la rivalité entre dirigeants africains fédéralistes (parmi lesquels Léopold Senghor, qui veut reconstituer les fédérations d'AQF et d'AEF) et confédéralistes (comme Félix Houphouët-Boigny, partisan d'une association franco-africaine sans instance intermédiaire entre la Communauté et les territoires). L'incapacité des dirigeants à se mettre d'accord, notamment sur les contours des fédérations africaines, aboutit aux déclarations d'indépendance de l'année 1960.

Il est président de la république de Côte-d'Ivoire de 1960 jusqu'à sa mort.

C'est finalement un « père de l'indépendance » paradoxal car s'il a bien mené la Côte-d'Ivoire à l'indépendance, il a tout fait pour préserver une Communauté qui maintenait des liens forts et institutionnels entre les territoires africains et leur ancienne métropole.

© SCÉRÉN - CNDP 2021